

ABONNEMENT.

SAUMUR.
En an. 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8
Poste:
En an. 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10
On s'abonne:
A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. 20 c
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 20 OCTOBRE 1886

CRISE CONJURÉE

Tout s'arrange.
Le Conseil a délibéré, hier, sur la démis-
sion offerte par M. le ministre de l'intérieur
qui a été renouvelée, par lui, au début de
la séance. Le Conseil a été d'avis que le
débat soulevait une question de politique gé-
nérale, engageant la responsabilité du Cab-
inet tout entier, et qu'il était impossible de
considérer l'ordre du jour pur et simple
comme un vote de désapprobation, soit
pour cette politique, soit pour le ministre de
l'intérieur.
En conséquence, M. Sarrien, sur les ins-
tances de ses collègues et du Président de la
République, a consenti à retirer sa démis-
sion.
Le Conseil a également délibéré, ainsi qu'il
avait été convenu au Conseil de samedi
dernier, sur les circonstances dans lesquelles
le ministre des finances avait déclaré vouloir
se retirer.
M. Sadi-Carnot, à la suite des explications
échangées dans le Conseil, a retiré sa démis-
sion. D'accord avec ses collègues, il main-
tient les principes de son budget et le défend
devant la Chambre.
Tout est donc raffistolé pour aujourd'hui,
mais la crise n'est qu'ajournée.
Quand éclatera-t-elle de nouveau?
Demain, après-demain peut-être, mais
probablement au cours de la discussion
du budget.
Personne n'a foi dans la durée du minis-
tère; la seule préoccupation des républi-
cains est de le faire vivre jusqu'aux premiers
jours de l'année prochaine. Ils n'osent pas
lever plus haut leur prétention, et pourtant
ils nous semblent mériter le reproche d'ou-
tré-prudence.

AU PALAIS-BOURBON

La droite tient maintenant ses séances le
matin. Elle a examiné hier la loi sur l'ensei-
gnement primaire.

La majorité paraissant décidée à ne point
répondre aux orateurs de la minorité et à
voter rapidement cette loi impopulaire et
ruineuse, nos amis ont décidé à l'unanimité
que les débats n'en devaient pas moins con-
server toute l'ampleur que comporte un su-
jet aussi important. Il est indispensable de
porter à la connaissance du pays le danger
que cette loi fait courir à la liberté comme
aux finances.

La droite a décidé également de presser
par tous les moyens possibles la mise à l'or-
dre du jour du projet sur les céréales.

Dans les couloirs, on plaisante beaucoup
sur le replâtrage du cabinet.

On a distribué le rapport de M. Andrieux
sur le budget de l'instruction publique et
des cultes. Ce rapport est peut-être un peu
moins sérieux que le sujet ne l'exigerait,
mais il est très spirituel et chatie assez sévè-
rement en jouant. Citons quelques passages:

« Nos collègues les moins suspects d'atta-
chement à la foi mahométane votent chaque
année, sans en rien retrancher, les crédits
demandés pour le culte musulman; cette
circonstance qu'à la différence des musul-
mans, les catholiques, les protestants, les
israélites, sont citoyens français et parlent
électeurs, ne me paraît pas suffisante pour
traiter moins favorablement les cultes aux-
quels appartiennent ces derniers. . . . »

Et celui-ci:
« Dans un engagement préliminaire, les
partisans et les adversaires du Concordat
se sont comptés: ceux-ci, s'étant trouvés
les plus nombreux, ont simplifié la tâche
du rapporteur en séparant les Eglises d'avec
l'Etat. »

Le procédé était plus commode. On tran-
che le nœud gordien, mais avec un couteau
par trop ébréché.

Dès le début de la séance, M. le Provost
de Launay a demandé à la Chambre d'ajour-
ner la discussion de la loi sur l'enseignement
primaire. Il est déplorable qu'on vote à la
hâte de nouvelles charges pour nos com-
munes, qu'on leur impose de lourds sacrifi-
ces sans même obtenir l'assentiment des
conseils municipaux, qu'on obère le budget

alors qu'on se trouve dans l'impuissance de
l'équilibrer.

La Chambre, ne tenant aucun compte de
ces observations, a repoussé l'ajournement.
Vous n'avez point idée du parti-pris d'empê-
cher la discussion de cette loi par les sec-
taires de la gauche. Ils ont fait l'impossible
pour étouffer la voix de M. de Lamarzelle
qui a ouvert le feu contre le projet Goblet.
Mais l'honorable orateur a su se faire écou-
ter. Il a démontré éloquemment le but pour-
suivi par cette « grande guerre » contre le
christianisme: l'asservissement des enfants
de nos écoles primaires à la doctrine athée,
matérialiste.

Il est à remarquer que parmi les inter-
rupteurs les plus acharnés se distinguent
les membres de l'extrême gauche et M. Go-
blet. Celui-ci a soulevé les protestations in-
dignées de toute la droite quand il a osé
déclarer que son projet de loi était inspiré
par le sentiment de la liberté.

Les gauches auront beau redoubler d'in-
tolérance, elles ne parviendront pas facile-
ment à étouffer cette discussion d'une loi,
néfaste pour les générations nouvelles, né-
faste pour le pays. La droite, comme nous
l'avons dit plus haut, est bien décidée à
lutter jusqu'au bout. Près de quatre vingt
amendements sont déposés. Il ne sera donc
pas facile aux sectaires de la gauche d'escam-
oter la discussion, et M. Goblet aura le
plaisir de voir son faux libéralisme énergi-
quement démasqué par les orateurs de la
droite. Le pays saura où les sectaires radi-
caux veulent le mener.

Après le discours de M. de Lamarzelle,
un membre de la gauche, le fameux M. de
Mortillet, s'est levé: il a demandé la clôture.

Malgré la protestation indignée de M.
Keller contre ce scandale, la clôture a été
mise aux voix. Elle a été repoussée. M.
Compayré monte à la tribune au départ du
courrier.

LE SOLDAT D'AVENTURE

Partira-t-il? Ne partira-t-il pas? Ce n'est
pas de M. Sadi-Carnot qu'il s'agit, mais de

M. Boulanger.

Nous ne sommes pas dans le secret des
dieux et ne pouvons par conséquent appré-
cier l'incident que par oui-dire; mais les
renseignements qui nous viennent de tous
côtés s'accordent à affirmer que M. Boulan-
ger a lassé jusqu'à la patience de M. Grévy.

Cette fois il n'y a pas moyen, comme lors
du speech des grandes manœuvres, de met-
tre à l'actif des « réactionnaires » la nou-
velle frasque qui a ému toute la presse fran-
çaise et étrangère.

L'appel aux armes suivi de l'apothéose
du vengeur Boulanger émane de l'entourage
le plus intime de M. Boulanger.

Ce n'est plus la Revanche, ce n'est plus
l'Etoile, c'est la France elle-même qui a em-
bouché le porte-voix et attelé le char de
guerre. C'est elle qui a dit: « Nous sommes
prêts, le plus tôt sera le mieux » et qui a mon-
tré « la main vengeresse du soldat de fortune
qui tiendra l'épée de la France le jour où il
faudra combattre pour relever notre prestige
amoindri et nos provinces perdues ».

Et ce défi est lancé au moment où, d'une
minute à l'autre, peut disparaître le seul
obstacle qui depuis quelques années ait ar-
rêté en Allemagne le parti de la guerre:
l'Empereur Guillaume.

On comprend l'émotion que l'article de la
France, corsé de la petite serinette de M.
Déroulède, un autre bavard aussi incorrigi-
ble mais moins compromettant que M. Bou-
langer, a causée jusque dans les régions
officielles. M. Grévy s'agite; M. de Freycinet
se remue. Leurs journaux blâment. C'est
parfait, mais cela ne suffit pas, et ce que
l'on ne comprendrait plus, c'est que le héros
de toutes ces incartades et ses amis puis-
sent continuer plus longtemps leurs exerci-
ces. On serait bien obligé alors de croire
que les gouvernants républicains, écrasés
eux-mêmes sous le poids des ruines de tou-
tes sortes qu'ils ont faites, veillent dispa-
raître dans un cataclysme général, et que
c'est dans ce but qu'ils laissent l'épée de la
patrie, non pas aux mains d'un soldat de
fortune, comme l'a dit la France, mais d'un
soldat d'aventure. EDOUARD GRIMBLON.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE SECRET TERRIBLE

MÉMOIRES D'UN CAISSIER
Par Adolphe BELOT

Première Partie
LE CAISSIER

Maheurtier ne s'était pas trompé. Au bout de
quelques jours, j'étais complètement au fait de
son emploi; bientôt même, je pus suppléer mon
maître dans la plupart des opérations de détail.
Voici en quoi consistaient ces opérations:
Léger, plusieurs fois réalisée depuis et toujours
avec succès, qui avait présidé à la création de la
Société centrale des Capitalistes, n'appartenait pas
à Maheurtier. Il la devait à son ancien
maître, Folster; mais il faut lui rendre cette
justice, qu'il avait su en étendre singulièrement la
portée.
Folster était le prêt sur gages fait homme. Il ne
trouvait dans la société que des créanciers et des
débiteurs. Il avait un aphorisme favori: « On ne
peut pas à quelqu'un, on prête sur quelque

Par extraordinaire, cet avare avait progressé
dans son art. Un jour, il avait compris, en face de
la mobilisation toujours croissante de la fortune
publique, que le bon temps du prêt sur gages, sur
ces gages lourds et encombrants qui faisaient
ployer les deux étages de sa maison, était passé.
Il se dit aussi que tous ces spéculateurs nouveaux
qui venaient d'éclorre, seraient un jour ou l'autre
pressés par quelque détresse. Alors vendront-ils
leurs titres? Mais s'ils sont en baisse, et s'ils ont
l'espoir d'une hausse énorme, certains?... Non!
ils essayeront d'emprunter sur leurs chiffons de
papier. Dès ce moment, il inaugura le prêt sur
titres et valeurs: ses greniers se vidèrent et son
secrétaire s'emplit. Il doubla ses gains.

Retiré au service de Folster, Maheurtier applau-
dit à cette transformation; mais il la trouva
insuffisante, incomplète. Souvent Folster, à court
de fonds, était obligé de limiter ses opérations,
d'arrêter ses prêts.

— Montez une commandite, lui dit Maheurtier,
et au lieu d'opérer sur deux millions, vous opé-
rez sur vingt.

— Non. Je ne fais d'affaires qu'avec mon argent.
— C'est un tort. Les affaires, c'est l'argent des
autres.

Folster refusa. Et j'ai, plus tard, entendu dire à
Maheurtier:
— Folster! sans doute il avait du génie; mais

grand comme sa poche, pas plus.

Autre critique, plus radicale. Un jour que le
comte de la Roche-Houais venait d'emprunter
quarante mille francs à Folster, Maheurtier se mit
à feuilleter sur le comptoir les titres laissés par le
comte en nantissement: c'étaient des actions des
Houillères belges, toutes au porteur.

— Bonnes actions, fit Maheurtier; et cependant,
avant quinze jours, elles auront baissé de dix pour
cent.

— Vous croyez?

— J'en suis sûr. Qu'est-ce que vous allez faire
de ces papiers?

— Je vais les serrer dans ma caisse.

— Ce n'est pas très-fort.

— Qu'est-ce que vous feriez, vous?

— Je ne sais pas précisément; mais celui qui
négocierait ces titres aujourd'hui pour les racheter
dans quinze jours, ferait un bénéfice de sept à huit
mille francs.

Folster réfléchit un instant et répondit:

— Ce serait de l'improbable.

Maheurtier se contenta de sourire.

Un mois après cette conversation, Folster
mourut presque subitement. Maheurtier, plein de
son idée longtemps méditée et mûrie, résolut de la
mettre immédiatement à exécution. Les deux faits
rapportés ci-dessus expliquent; sans qu'il soit
besoin d'y insister, quels étaient son but et ses

moyens. Mais cette entreprise, telle qu'il la rêvait,
ne pouvait être lancée et conduite par lui seul.
Il lui fallait absolument un allié, un aide. Il alla
trouver ce même comte de la Roche-Houais,
l'ancien client de Folster, dont les dépôts étaient
si scrupuleusement respectés.

Cinquante ans, — un beau nom qu'il avait
comprois par ses folies et même par des actes
plus graves, — homme du monde et homme de
plaisir, — brouillé avec sa famille, — endetté de
longue date et aux trois quarts ruiné, — légitimiste
par sa naissance, son éducation et ses goûts, —
toujours au courant des nouvelles politiques, —
choyé dans les salons officiels comme une
importante recrue, et dans ceux du noble fanbourg
comme un aimable renégat dont la défection
n'avait rien de définitif, — tel était le comte de la
Roche-Houais.

Ces deux hommes devaient s'entendre.

Séance tenante, les statuts furent arrêtés; le
comte se chargea d'obtenir et obtint en effet,
quelques jours après, l'ordonnance d'approbation.
Il devait présider le conseil de surveillance avec
vingt mille francs de gratification annuelle.

Ce conseil fut composé de noms connus,
quelques-uns presque célèbres, et les membres
choisis donnèrent d'autant plus facilement leur
adhésion, qu'ils ne devaient, en échange des quinze
mille francs que le comte offrit à chacun d'eux,

ET LE PUBLIC?

Un employé de chemin de fer, chargé de surveiller le mouvement des trains, de faire fonctionner un disque ou une aiguille, juge à propos de devenir un homme politique, brigue et obtient un mandat de conseiller municipal...

Naturellement le service du chemin de fer en souffre.

Et la Compagnie congédie ou déplace cet employé.

Voilà pourquoi M. Hubbard, député radical, interpellait samedi le ministre des travaux publics, accusant les Compagnies de chemins de fer de « violer la conscience politique » de leurs employés.

« Il est pourtant assez juste, a répondu le ministre, que les Compagnies, ayant la responsabilité de l'exacuité du service et de la sécurité des voyageurs, prétendent aussi garder la responsabilité du choix de leur personnel. »

Avez-vous remarqué que, dans toutes les discussions qui s'engagent à la Chambre à propos des chemins de fer, on parle toujours soit des Compagnies, soit de leurs agents, et presque jamais du public pour qui les chemins de fer sont faits, pour qui travaillent les agents et les Compagnies?

C'est donc peu de chose que d'assurer la régularité des transports et d'éviter les accidents? Et il est donc bien plus important qu'un employé puisse être conseiller municipal radical?

Les agents sont-ils au service du public ou le public est-il au service des agents? Voilà, en somme, la véritable position de la question.

La majorité de la Chambre a fini par le comprendre en votant l'ordre du jour pur et simple; mais 159 députés radicaux ont voté contre, refusant d'admettre qu'agents et Compagnies n'existent que pour le public, et qu'il faut avant tout assurer l'utilité commune, fût-ce au prix d'un minimum de sacrifices imposés aux intérêts particuliers.

Chronique générale.

UNE LÉGION D'INSTITUTRICES

Partout on parle de création d'écoles normales et de lycées de jeunes filles. Dépenses sur dépenses pour les infortunés contribuables.

Est-ce parce que le besoin se faisait sentir d'institutrices qu'on a vu de toutes parts surgir ces pépinières laïques? On le croit généralement: l'expulsion en partie ou en bloc des congréganistes enseignantes a dicté ces mesures de prévoyance aux républicains. On est peut-être allé trop vite; le ministère de l'instruction publique est envahi par les demandes d'emploi.

Rien qu'à Paris, trois mille institutrices attendent depuis longtemps le pain que doit leur donner l'enseignement laïque.

Dans son effroi, le ministre de l'instruction publique a donné des ordres pour que l'admission au brevet fut, cette année, ex-

trêmement difficile. A Montauban, aucune élève de l'école normale n'a été reçue. 18 échecs sur 18 candidates qui se présentaient. Conclusions: on a fait faire des études onéreuses à beaucoup de jeunes filles, et, leur brevet obtenu, on ne peut leur trouver un emploi. Alors pourquoi tant de dépenses pour les écoles normales et lycées de jeunes filles?

CE QUE COUTE LA GUERRE DU TONKIN

On a toujours demandé en vain à savoir ce que la désastreuse et criminelle équipée du Tonkin nous a coûté en hommes et en argent.

Le gouvernement nous fournit, bien involontairement, un élément sérieux d'appréciation de nos pertes en hommes. Il a fait frapper et distribuer 60,000 médailles aux officiers, sous-officiers et soldats de l'armée de terre et de marine qui ont pris part à l'expédition.

Soixante mille! voilà donc le chiffre des survivants, de ceux que les balles ennemies ou les maladies n'ont pas couchés sur cette terre lointaine; voilà le chiffre de ceux qui ont échappé aux périls que leur a fait courir le caprice ambitieux d'un Jules Ferry et des opportunistes, ses complices.

Combien sont-ils ceux qui sont partis et qui manquent aujourd'hui à l'appel? Combien qui ont été à la peine et ne pourront être à la gloire?

Hélas! les renseignements qui nous parviennent de tous côtés sont là pour nous dire ce que cette fatale aventure aura coûté à la France!

En juillet, le colonel Fleury, du 4^e régiment du génie, disait à un petit détachement revenant du Tonkin: « Vous êtes partis soixante quinze, et vous revenez dix-huit. »

Aujourd'hui, c'est le bataillon du 111^e qui parti avec 4,000 hommes revient avec 240 hommes, et cela malgré les remplacements successifs qui ont été faits dans le cours de la campagne.

Dans le premier, comme dans le second cas, la perte est de 75 0/0.

La criminelle aventure des Ferry et consorts aura donc coûté au pays plus d'hommes que la plus sanglante des batailles rangées, et pour quel résultat?

Un traitement de 200,000 fr. à l'écorcheur Paul Bert et des traitements analogues à ses auxiliaires.

LE SCANDALE D'AUXERRE

La Constitution annonce que le parquet d'Auxerre s'est enfin décidé à intenter des poursuites aux personnes qui ont pris part aux incidents du 4 octobre devant le couvent des Augustines. L'affaire doit venir à l'audience du tribunal correctionnel du mardi 26 octobre.

On lit dans la Nation:

« Par décision du ministre de la guerre, le maréchal des logis Cobis passe dans la gendarmerie coloniale et est envoyé à la Réunion. »

On lit dans le Monde:

« Nous sommes informés que le numéro du Monde portant la date de vendredi 15 octobre a été arrêté à la frontière alsacienne. C'est un honneur dont nous apprécions tout le prix. »

Nous apprenons que l'interdiction du journal a été prononcée jusqu'à une époque indéterminée. C'est un hommage rendu au vaillant journal qui sert avec tant de fermeté les droits de la France et de l'Eglise.

Voici à cette occasion quelle est la situation faite aux journaux parisiens par le gouvernement allemand:

Journaux interdits sur tout le territoire alsacien-lorrain: la France, le Soleil, le National, la Défense nationale, la Liberté, l'Intransigeant, la Patrie, l'Estafette, le XIX^e Siècle, le Petit Caporal, le Moniteur universel, l'Événement, la Gazette de France, le Monde, le Journal des Voyages.

Journaux soumis à l'estampille à leur arrivée en Alsace-Lorraine: Le Journal des Débats, le Gil Blas, le Voltaire, la Lanterne, la Paix, le Petit Journal, le Français.

Journaux entrant librement: le Temps, le Figaro, le Siècle, le Gaulois.

LE DÉMARQUAGE DES PRODUITS FRANÇAIS

Nous nous plaignons beaucoup de la concurrence déloyale que nous fait le commerce allemand en démarquant nos produits. Des faits scandaleux ont été signalés, mais ce n'est pas seulement en Allemagne que l'on cultive le démarquage à notre préjudice. Voici entre autres un fait fort curieux et des plus authentiques:

On sait qu'il existe à Marseille des fabriques de savons très importantes. Une de ces fabriques a la spécialité d'un savon sans odeur, également propre aux usages du lessivage et de la toilette, dont les Américains font une grande consommation. Or une grande partie de la colonie américaine en France fait venir ce savon de New-York, et voici comment procèdent les industriels américains. Ils nous retournent ce savon exporté de Marseille en Amérique sans prendre d'autre précaution que de coller sur le prospectus une bande de papier portant « savon de Castille » au lieu de « savon de Marseille ». Moyennant cette légère et primitive modification, les produits marseillais se vendent en France deux fois plus cher comme produits américains.

On nous écrit de Lyon:

« Il est à regretter que la construction des forts de la frontière alpine soit exécutée par des Piémontais; mais si les ouvriers seuls étaient étrangers, nous nous contenterions de déplorer ce fait que nos ouvriers français se rebutent généralement à l'aspect de ces terrassements gigantesques. »

« Ce que nous apprenons avec regret, c'est que les entrepreneurs eux-mêmes sont Italiens; voilà donc confiée à l'Italie la

construction de défenses édifiées en prévision d'un conflit avec elle.

« Ces entrepreneurs savent dans tous ses détails la distribution de nos forts; grâce aux croquis partiels, qu'ils ont nécessairement entre les mains pour guider les travaux, il n'est pas difficile de reconstituer l'ensemble, sans compter les indications verbales nombreuses qu'ils peuvent fournir sur une contrée où ils ont longtemps séjourné.

« Voilà aussi bien de la peine évitée aux espions; plus n'est besoin pour eux de persévérer incognito pour arriver, à force de temps, à connaître tel ou tel renseignement; d'avance, ils ont tout ce qu'il leur faut pour savoir, avant même que nos forts soient terminés, non-seulement quelle en sera la situation extérieure, mais encore la distribution intérieure. »

Nous recevons d'autre part la communication suivante:

« M. Ferrato, entrepreneur piémontais, chargé de la construction de la redoute du fort Saint-Vincent, entre Digne et Barcelonnette, est forcé de suspendre les travaux rendus impossibles par le brouillard et la neige. »

MŒURS AMÉRICAINES

Jeudi, bataille à Monte-Carlo, dans les salons de jeu.

Des joueurs attablés à la roulette se sont pris de querelle pour une question de jeu. Après s'être dit des injures, ils en sont venus aux coups, les revolvers et les couteaux ont été tirés. Il y a eu des morts et des blessés.

Pendant ce temps, c'était une panique épouvantable des joueurs et des joueuses. Il convient cependant d'ajouter qu'un moment après, tout ce public spécial recommençait la partie comme si de rien n'était. On avait enlevé le mort, essuyé le sang et on ne s'occupait plus que de rouge pair et passe.

LE DRAPEAU ROUGE

La dernière séance du Congrès national des Syndicats ouvriers de Lyon a été marquée par un scandaleux incident. La scène se passa au théâtre des Variétés et elle est ainsi racontée: « Il était minuit, dit le Gaulois, et le Congrès allait se séparer. Soudain, le citoyen Deloche vient protester, au nom de ses amis, contre la commission, qui a fait disparaître ce qu'il se proposait de montrer au public à la fin de la séance, c'est-à-dire le drapeau rouge.

Le citoyen Blondeau déclare, à ce moment, qu'il a souffert avec peine, pendant la durée du Congrès, les décorations faites avec les loques tricolores de l'Empire.

« Le drapeau tricolore est le drapeau de la France! » crient quelques délégués. — « Le drapeau rouge, répond Blondeau, est le drapeau des prolétaires, il devrait être ici. »

Le nommé Heppenheimer enlève alors un drapeau tricolore à un écusson décorant la

engager dans cette sinécure aucune part de leurs loisirs ni de leur responsabilité.

La Caisse centrale des Capitalistes était désormais fondée au capital de vingt millions. Les affiches et les réclames firent ensuite leur effet. Les actions s'enlevèrent avec une rapidité merveilleuse; elles furent d'emblée cotées à la Bourse, où elles firent prime.

Au bout de quinze jours, la direction et les bureaux fonctionnaient activement. Mabeurtier était ravi, et, ce qui était le plus important pour moi, il était satisfait de mon travail.

Ma vie se passait ainsi:

Le matin, à neuf heures, j'arrivais à mon bureau.

Nous étions cinq employés; mais je ne relevais que du directeur, et j'étais maître absolu dans le compartiment, séparé par une cloison grillée, qui était affecté à la caisse. Mabeurtier, d'ailleurs, avait avec moi des façons familièrement amicales, qui me donnaient une sorte d'autorité et de contrôle sur les autres employés: la distinction dont j'étais l'objet, jointe à l'importance du travail que j'accomplissais, constituait pour moi une véritable sous-direction, très réelle, sinon nominale.

Mabeurtier ne faisait que de très courtes apparitions dans les bureaux, avant midi, et le soir, de trois à cinq heures. Pendant ce temps, il trouvait

moyen de suivre le travail de chacun de nous, de donner ses ordres, de dicter la correspondance, et tout en recevant des clients, d'étudier les questions et les dossiers à l'ordre du jour: tout cela comme je l'avais vu faire chez MM. Drevot, simplement, vite, et, pour ainsi dire, en se jouant.

Presque chaque jour, il me faisait entrer chez lui. Je passais par un étroit couloir qu'on avait cru devoir laisser subsister lors de notre installation, et qui communiquait de la caisse à son cabinet. Nous causions: d'affaires d'abord; mais bientôt, la conversation déviait et prenait un autre tour. Il me parlait de sa façon de vivre, des salons brillants où il était reçu, du monde interlope où il se fourvoyait de temps à autre, de ses succès, de ses folies, de ses amusements et de ses ennuis. Toutes confidences très personnelles et très intimes qui me faisaient ouvrir de grands yeux, et me laissaient entrevoir quel sens il attachait à ces mots: Je veux vivre!

Je me souvins qu'un jour il me dit, avec une nuance de mélancolie ironique:

— Vous croyez peut-être que je m'amuse?... Je voudrais me le persuader, mais ce n'est pas vrai. Je me venge. Oui! je me venge de trente-trois ans de misère et d'obscurité... Ça n'est pas très gai.

Je ne sais vraiment pas pourquoi il se laissait aller à ces confidences; besoin de s'épancher sans

doute ou plutôt de s'entendre causer; car je ne le comprenais guère et je lui répliquais à peine. Il riait de mes étonnements et de mon silence: — « Ce bon Causson!... Ce sage et vertueux Causson!... En somme, il est plus heureux que nous » autres!... etc. »

A cinq heures, j'étais libre, et je me hâtai de revenir chez moi par le plus court. Car, moi aussi, j'avais mon monde, ma joie, ma folie; et ce monde, c'était ma famille, c'est-à-dire ta mère et toi.

S'il faisait beau, je n'allais pas directement rue d'Enfer. J'étais sûr de le trouver sous les grands arbres du Luxembourg ou dans la pépinière, à jouer et à gambader; et ta mère, sur un banc, à quelques pas de toi, cousant ou brodant. Comme tu courais à ma rencontre! J'entends encore ton cri joyeux: — Maman, voici père! Et de me sauter au cou, et de nous embrasser. T'en souviens-tu?... Ta mère se levait, serrait son ouvrage, et nous faisons un tour dans le jardin... Souvent tu t'attardais derrière nous, à regarder d'autres enfants, — privilégiés ceux-là, car ils avaient des jouets. Cela t'amusa de les voir. Tu étais bon déjà: tu ne connaissais pas l'envie.

Parfois ta mère avait reçu dans la matinée une lettre de mes parents. Quel plaisir en apercevant ce pli incorrect, ce cachet rustique et cette bonne grosse écriture de mon père! Ta mère la reliait

avec moi; nous revenions sur certains passages. Et les commentaires!... Nous en avions pour toute la soirée. Nous revoyions ces bons parents. Ils ne nous oublièrent donc pas!... Comme ils seraient contents, eux aussi, de nous avoir près d'eux! Vivrions-nous jamais ensemble, tous réunis?... Et alors, des rêves, des projets, qu'au fond nous sentions bien irréalisables, mais qui du moins nous égayaient le cœur un instant.

Le soir, après dîner, nous faisons une promenade, le plus souvent du côté des quais, et jusqu'aux Tuileries. En rentrant, je m'arrêtai rue de Seine pour ma tenue de livres que j'avais conservée; et, vers dix heures, je te trouvais endormi; depuis longtemps! Tu recevais, sans l'éveiller, le baiser du soir, et, un instant après, la lampe était éteinte et nous reposions comme toi.

Le lendemain ressemblait à la veille, car c'est surtout de l'employé qu'on peut dire que toutes ses journées se ressemblent. (A suivre.)

Librairie ABEL PILON, rue de Fleurus, 83, PARIS
A. LE VASSEUR & C^{ie} ÉDITEURS
LIVRAISON IMMÉDIATE
de tous les Ouvrages de la Librairie française
de toutes les Partitions et Publications musicales
DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES
Garanties, sans-erreur, garanties en toutes lettres
AU MÊME PRIX QUE CHEZ L'AUTEUR
Payable CINQ FRANCS par mois par mandat postal
ESCOMPTE AU COMPTANT.— ENVOI FRANCO en CATALUNYA

le déchire et, fixant au bout de la partie rouge, il présente le « drapeau des prolétaires » à l'assemblée. Les drapeaux rouges pendant ce temps, les drapeaux rouges sont retrouvés. On les apporte sur le drapeau rouge.

Après avoir entendu le citoyen Lavaux parler contre la bourgeoisie, dont l'argent est à faire, en 1889, une grande exposition ouvrière à Paris, la séance est levée au cri de : « Vive le drapeau rouge ! »

La foule, très agitée, s'écoule au chant de Carmagnole.

La glorification du drapeau rouge, la laudation du drapeau tricolore, voilà donc ce qui s'affirme l'union républicaine cédée par M. de Freycinet ! Ces scandales constituent des menaces de guerre sociale et outrage au patriotisme. A. DU ROUBIN.

Le Cri du Peuple enregistre ces faits avec une grande satisfaction. Ses amis triomphent. Dans son récit, qui émane d'un consciencieux, on remarque l'accueil qui a été fait au « ridicule et impuissant projet d'arrangement en cas de grève, rapporté d'Angleterre par M. Lockroy. » Le citoyen Deloche dit combien la « loque tricolore » était ridicule et comment il a fait pour l'enlever. Les radicaux sont traités par lui de simples réacteurs.

Après le Salut public, voici la fin de ce discours ouvrier :

Dans les tribunes on pousse des hurlements et on chante la Marseillaise et la Carmagnole.

Pendant ce temps, le président Lavaux, à bras raccourcis sur la presse et sur les bourgeois. La foule crie à tue-tête : « A la presse ! A mort les bourgeois ! Vive le drapeau rouge ! »

Vous croyez inutile d'ajouter quelque chose à cette description caractéristique.

TRIBUNAUX

Un commerçant de Bourges, M. Bourgeois, qui dirigeait dans cette ville le café et restaurant de France, a été séquestré, il y a quinze jours environ, dans une maison isolée, à Saint-Lazare de Blois.

Aujourd'hui, M. Bourgeois, dont l'attitude ne trahit aucun signe extérieur de détresse, est sorti de l'asile, où, selon certaines apparences, il a été arbitrairement interné.

M. Bourgeois est à Paris et se propose d'attaquer plusieurs de ses voisins, industriels ou commerçants de Bourges, qui, de complicité avec sa belle-mère, sa femme et son beau-frère, l'auraient, dit-il, rendu victime d'une inexplicable erreur.

Demange et Georges Laguerre sont les cois de l'affaire, qui promet d'être menée à plus d'un titre, car, d'après l'affirmation de M. Bourgeois lui-même, il n'a jamais cessé, depuis sa sortie de l'asile de Bourges, de diriger par correspondance sa maison de commerce, dont il a confié le soin à l'un de ses employés.

ÉTRANGER

BULGARIE. — Le Nord vient de publier une correspondance de Saint-Petersbourg relative à l'attitude de la Russie et de l'Angleterre dans les affaires de Bulgarie.

Le journal officieux de la politique russe commence par dire que tout le mal est imputé à « l'égoïste puissance insulaire qui, d'un pied les Indes et de l'autre l'Asie, ne peut se rassasier de son impérialisme ; ce sont ses intrigues, son orgueil qui a provoqué la crise bulgare. »

Le Nord ajoute que si l'on veut éviter une catastrophe gigantesque, il faut que la diplomatie européenne se hâte de mettre en œuvre ses ressources : il faut veiller à la prompt exécution du traité de Berlin, sinon, nous allons voir se déchaîner plus violemment que jamais les antagonismes, les complications et tous les autres éléments précurseurs d'une lutte prochaine.

FRANCE. — Trois sergents ayant pris part à la répression du 49 septembre sont arrivés à Paris.

Un d'eux avait écouté les propositions du général Villacampa. Tous trois ont fait des contre-marches pendant

seize jours ; ils ont traversé deux fois le Tage à la nage.

Après de pénibles étapes dans les montagnes, ils ont souvent été obligés de revenir sur leurs pas.

Un soir, ils se perdirent dans les bois, et ce ne fut qu'avec l'aide d'un petit berger qu'ils purent enfin gagner la frontière du Portugal où ils sont arrivés, ne possédant pour toute fortune que 55 pesetas.

RUSSIE. — La santé du grand-duc héritier de Russie laisse fort à désirer depuis quelque temps. Le prince, qui est âgé de dix-huit ans, a une santé délicate ; mais les dernières nouvelles ne mentionnent aucune aggravation dans son état.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 19 octobre.

Le mouvement de reprise que nous signalions hier s'est arrêté : on cote le 3 0/0 à 82.42, le 4 1/2 0/0 à 110.30.

L'action du Crédit Foncier, malgré une légère réaction de quelques francs, donne lieu à de nombreuses affaires. Les obligations Foncières et Communales sont recherchées par les capitaux de placement qui trouvent dans ces titres un revenu avantageux et des chances de plus-value.

L'action de la Société Générale à 470 n'est pas à son prix. Les bilans mensuels révèlent une situation exceptionnellement favorable ; les bénéfices sont en augmentation constante et justifient le pair pour les actions.

On offre le Bon privilégié de l'Assurance Financière à 185. Des cours beaucoup plus bas sont à redouter.

Les différents syndicats qui surchauffent les Andalous, le Parage en bois et les Tramways Généraux ne voient pas venir les acheteurs. La publicité qui est faite autour de ces titres nous semble dépensée en pure perte.

Le Panama reste très ferme et demandé à 417. Même activité sur le marché des obligations. Actions de nos Chemins de fer calmes. Obligations à leurs plus hauts cours.

Nouvelles militaires.

RAPATRIEMENT

On nous télégraphie de Tunis :

« Les soldats libérés de la classe 1881, venant de toute la Tunisie, se sont embarqués hier pour la France. »

On a pu voir, en tête de la liste des candidats reçus à l'École spéciale de Saint-Cyr, le nom de M. Putz.

Ce brillant élève est le second fils du général de brigade Jean-Baptiste Putz, ancien directeur général de l'École d'application de Fontainebleau et actuellement commandant de l'artillerie du 4^e corps d'armée.

Son frère, M. Henri-Gabriel Putz, est capitaine d'artillerie au Tonkin et officier d'ordonnance du général Jamont, actuellement en route pour la France ; il avait été reçu également avec le numéro 4 à l'École polytechnique.

Le général Putz peut être fier de ses deux fils.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

AVIS DE PASSAGE DE TROUPES

Le 22^e bataillon de chasseurs à pied, composé de 14 officiers, 266 sous-officiers et soldats, 7 chevaux, commandé par un chef de bataillon, se rendant de Morlaix à Lyon, sera de passage à Saumur le mardi 2 novembre prochain.

Ces hommes logeront principalement dans le quartier Saint-Nicolas.

École de Cavalerie de Saumur.

Par décision ministérielle du 14 octobre 1886 :

M. Gaillard-Bournazel, capitaine instructeur d'exercices militaires à l'École d'application de cavalerie, a été désigné pour occuper l'emploi de capitaine instructeur au 5^e hussards, par permutation d'office avec M. Siéyès.

M. Siéyès, capitaine instructeur au 5^e hussards, a été désigné pour occuper un emploi de capitaine instructeur d'exercices militaires à l'École d'application de cavalerie, par permutation d'office avec M. Gaillard-Bournazel.

Par décret en date du 14 octobre 1886, ont été promus :

Au grade de capitaine-instructeur

M. Lacroix de Laval, lieutenant au 13^e dragons, sorti de l'École de cavalerie, en 1886, avec le n^o 2 ; affecté au 11^e dragons.

Au grade de capitaine

M. Paris de Mondouville, lieutenant au 5^e dragons, sorti de l'École de cavalerie, en 1886, avec le n^o 1 ; affecté au 2^e cuirassiers.

Hier soir, entre 6 et 8 heures, un orage a dû passer au loin de Saumur, du nord-est au sud. Pendant ces deux heures il éclairait comme au cœur de l'été, mais on n'entendait aucune détonation du tonnerre.

Le baromètre se tient toujours bas, à 745 mm. C'est sans doute la nouvelle perturbation annoncée d'Amérique qui agit sur notre atmosphère.

Il a encore plu une grande partie de la nuit dernière.

BACCALAURÉAT. — Les épreuves écrites pour le baccalauréat auront lieu à la préfecture de Maine-et-Loire et dans chaque département du ressort de l'Académie de Rennes, les lundi 8, mardi 9 et mercredi 10 novembre prochain.

ENCORE UN DÉMENTI A LA Petite France !

Sous le titre : « Nos artistes de l'an passé », la Petite France a publié la note suivante :

« Nos lecteurs n'apprendront pas sans une vive sensation que les artistes chéris en 1885-1886, sur notre grande scène d'Angers, ont échoué à peu près partout, si les renseignements qui nous parviennent sont exacts.

» Ainsi : Dechesne, aux Nouveautés ; Goffoël, à Nancy ; Granville à La Haye, auraient échoué, et M^{lle} Dorian braverait fortement dans le manche à Bordeaux. Il n'est pas question de M^{lle} de Vita et de M. Fleury et Pillard.

» Nous donnons cette nouvelle avec les plus grandes réserves et nous serions très heureux qu'il nous soit donné de les démentir. »

On nous prie de donner le démenti le plus formel à la Petite France.

M. Goffoël a réussi avec éclat à Nancy et a obtenu l'unanimité des suffrages.

Aux Nouveautés, M. Dechesne a signé un nouvel et brillant engagement avec M. Brasseur qui lui a refusé un congé de dix mois pour aller au théâtre royal de la Monnaie, à Bruxelles, où il était demandé, et lui a fait en échange un engagement irrésistible.

Enfin, M^{lle} Dorian continue à remporter des succès à Bordeaux.

Nous n'avons point connu de M. Pillard dans la troupe de l'an dernier, mais bien M. et M^{lle} Fleury-Pillard, qui ont résilié leur engagement vers le milieu de la saison.

M^{lle} DORIAN. — La Gironde, de Bordeaux, nous donne des nouvelles de notre ex-chanteuse, M^{lle} Sophie Dorian. Après des débuts un peu froids dans Mignon et la Fille du Régiment, M^{lle} Dorian vient d'obtenir un brillant succès dans la Traviata. D'après un journal spécial, la Musique des Familles, c'est en qualité de « deuxième chanteuse légère » que M^{lle} Dorian a été engagée au Grand-Théâtre de Bordeaux.

M^{lle} Lebec-Espigat.

Il paraît que le succès de M^{lle} Lebec-Espigat, la charmante cantatrice que nous avons entendue à Saumur dans les Mousquetaires de la Reine, a été vraiment considérable à Angers, samedi soir, dans Lucie de Lammermoor, et que le public lui a fait une ovation méritée à la fin du troisième acte.

Voici d'ailleurs les lignes que le Patriote consacre à notre première chanteuse légère :

« M^{lle} Lebec-Espigat interprétait le rôle de Lucie. Il serait inutile de rappeler à son sujet M^{lle} Garcin, que nous avons eu le plaisir d'entendre dans cette musique ravissante. Je me borne à constater un fait parfaitement évident, c'est que notre première chanteuse a remporté un véritable triomphe, samedi soir. Au troisième acte surtout, M^{lle} Lebec-Espigat a prouvé qu'elle sait manier sa voix

avec assurance et délicatesse. Dans l'air de la Folie, elle a déployé une puissance vocale et un sentiment tragique qui a surpris autant qu'ému. Toute la salle a éclaté en applaudissements, et c'était justice.

» Le rôle d'Asthon — dit encore notre confrère — est toujours le meilleur des barytons qui ont une voix forte et bien timbrée. M. Nury a su donner du relief à ce personnage, surtout dans la stretta du duo avec Lucie. »

UNE FEMME TUÉE PAR UNE LOCOMOTIVE

Il y a quelques jours, sur la ligne de Candé à Nantes, la femme Rousseau, garde-barrière, avait sa mère chez elle pour soigner un de ses enfants malades. Occupée à donner des soins à son enfant, elle n'avait pas fermé à temps les barrières. Comme le train était signalé, les deux femmes se sont précipitées aux barrières, la femme Rousseau à gauche, et la femme Huet, sa mère, à droite. Celle-ci, peu accoutumée aux mouvements et au bruit du train, se troubla en traversant la voie et se prit le pied dans le double rail du passage à niveau. Malgré la précaution du mécanicien, qui, s'étant aperçu qu'un malheur allait arriver, avait stoppé la machine et renversé la vapeur, la femme Huet fut atteinte. La locomotive lui brisa la tête, et le cadavre fut rejeté à 40 mètres au moins de l'endroit où le choc s'était produit.

La tempête sur les côtes

Le baromètre est tombé à 725 millimètres au Havre ; il est donc descendu aussi bas que dans les plus violentes tempêtes tournantes de l'Océan Indien, et de mémoire de marins on n'a jamais vu une telle baisse sur notre littoral. Bien que le centre du météore paraisse s'éloigner dans l'est, il est à craindre que le mauvais temps continue, car les vents restent au sud-ouest et n'ont pas une tendance bien franche à sauter au nord-ouest. A Paris, le baromètre est descendu à 735 millimètres.

Le centre de la tempête ayant passé en Angleterre, la baisse barométrique a été bien plus forte sur les côtes de la Manche que sur celles de l'Océan Atlantique. A Royan, le baromètre n'a pas été au-dessous de 745 millimètres, tandis qu'au Havre, il a marqué, comme il est dit plus haut, 725 millimètres.

A Brest, de mémoire d'homme, on n'a vu la mer aussi forte ; la rade a été consignée et défense a été faite de communiquer avec la terre.

Le steamer français Saint-Jean, allant de Dunkerque à La Rochelle, est entré au Havre pendant le plus fort de la tempête, après avoir vu cinq hommes de son équipage enlevés par la mer. Une lame soulevée, passant par tribord, s'est abattue sur ce steamer et avait balayé le pont, hommes et chargement. Le capitaine, qui était sur la passerelle, assista impuissant à ce désastre. En se retirant, la mer avait entraîné avec elle les cinq marins, parmi eux le second et le maître d'équipage.

Sur le littoral, la circulation des trains a été arrêtée en plusieurs points. Des ponts ont été emportés par les eaux. Le Nord de l'Irlande paraît avoir particulièrement souffert.

On mande de Saint-Malo que la digue de Panama a beaucoup souffert des assauts de la mer pendant la tempête. Plusieurs villas ont été endommagées ; une a été éventrée, les murs d'une autre ont été emportés en partie.

Sur la côte anglaise, on signale de nombreux sinistres maritimes. Jusqu'à présent, on compte au moins une trentaine de bâtiments qui ont disparu ou qui ont des avaries graves.

Le nombre des victimes est inconnu ; mais on sait que plusieurs bâtiments se sont perdus corps et biens.

BOURSE DE PARIS

DU 19 OCTOBRE 1886.

Rente 3 0/0	82 40
Rente 3 0/0 amortissable	85 12
Rente 3 0/0 (nouvelle)	82 35
Rente 4 1/2	105 50
Rente 4 1/2 (nouvelle)	110 30
Obligations du Trésor	512 »

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

MAGASINS DU PRINTEMPS

SAUMUR — 20, Place Saint-Pierre — SAUMUR

LA MODE



LE BOLÉRO

CHAPEAU ROND très-élégant, en feutre, bord de peluche assortie, garniture ruban belle qualité autour de la calotte et orné de quatre jolies plumes avec nœud de rubans.
Prix exceptionnel..... 22 fr.

Se fait en toutes nuances.

On portera cette année beaucoup de Chapeaux ronds — Les larges bords sont un peu abandonnés pour la Toque Henri II en peluche ou en drap froncé, garnie d'ailes, de jolis nœuds de faille, de beaux panaches de plumes ou de merveilleux oiseaux des Tropiques. — En feutre, on portera encore l'éternelle et toujours jolie Amazone que prime cependant la forme Louis XI, plus nouvelle et non moins seyante. — Il y a aussi, comme dernières Nouveautés parues, la forme Chasseur à calotte arrondie, très-basse et à longue visière devant, ainsi que le Boléro, copie presque exacte de la coiffure du Torreador Espagnol. Ces deux dernières Créations sont moins faciles à porter que les précédentes et conviennent surtout aux Jeunes Filles et aux Très Jeunes Femmes.

La certitude que nous avons acquise, la dernière saison, que notre Comptoir de Modes était appelé au plus grand succès, nous a décidé à lui donner toute notre attention; car nous entendons avoir dans cet Article, comme dans tous les autres, le premier Rang. — C'est à des prix accessibles à toutes les Bourses que nous entendons livrer des Chapeaux exécutés avec un Goût parfait, soignés dans leurs moindres détails, élégants, riches, surtout très-coiffants et portant tous cette estampille inimitable — **MODES PARISIENNES.**

Lundi prochain 25 Octobre

MISE EN VENTE GÉNÉRALE

Des Nouveautés de la Saison.

ATELIER DE SCULPTURE ET MONUMENTS FUNÈBRES

RUÈCHE

SCULPTEUR

SAUMUR, rue Beaurepaire, 16, SAUMUR

Tombeaux en pierre, marbre & granit, Caveaux de famille

Atelier en face le Cimetière de Saumur, route de Varrains.

M. RUÈCHE garantit la solidité de ses travaux, étant connu, du reste, pour faire le mieux et au meilleur marché.

Chapelles couvertes en pierres de toutes provenances, garanties imperméables.

Trente pour cent meilleur marché que partout ailleurs.

UN JEUNE HOMME marié, connaissant dessin, arpentage, comptabilité et au courant de la construction, **demande emploi** de dessinateur ou comptable.
S'adresser au bureau du journal.

M. HURTAULT a l'honneur de prévenir MM. les propriétaires de voitures et carrossiers qu'il vient de prendre la suite d'affaires de M. CHEVRETT, peintre en voitures, rue de Bordeaux. (666)

POMPES BROQUET*

SPÉCIALES POUR VINS ET CIDRES. 121, Rue Oberkampf, Paris. Envoi franco du Catalogue

ALAMBIC VALYN

POUR TOUTES DISTILLATIONS. BROQUET*, seul Concessionnaire, 121, r. Oberkampf, Paris

SANS PALAIS **DENTS** NI CROCHETS
Léon A. Fresco
Chirurgien-Dentiste
68, QUAI DE LIMOGES
SAUMUR
Extraction, Aurification — Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

SAUMUR — MONTREUIL-BELLAY — THOUARS							
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir
Saumur (orl.)	2 12	6 54	»	10 32	1 56	»	8 34
Saumur (état)	2 68	6 50	8 28	10 30	1 53	4 05	8 30
Nantillyhalte	2 19	7 04	8 37	10 45	2 03	4 15	8 43
Varr.-Chacé.	»	7 10	8 48	10 52	»	4 22	8 49
Brézé s.-Cyr.	»	7 18	9 02	11 »	»	4 30	8 56
Montreuil (a)	2 37	7 31	9 19	11 15	2 21	4 46	9 08
— (dép.)	2 38	7 38	»	11 24	2 22	4 57	9 11
Thouars...	2 57	8 06	»	11 57	2 41	5 22	9 37
Loudun...	»	8 09	»	3 16	3 »	»	9 52

SAUMUR — BOURGUEIL							
STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir
Saumur...	8 21	»	»	Bourgueil...	8 20	12 18	4 55
Port-Boulet...	8 56	3 10	6 48	Port-Boulet...	8 30	12 30	5 05
Bourgueil...	9 07	3 23	7 »	Saumur...	9 04	1 15	7 06

SAUMUR (ORLÉANS) — ANGERS							
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Omn. matin	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Omn. soir
Saumur...	3 08	6 55	9 13	1 21	3 28	7 10	10 48
St-Martin...	»	7 08	9 26	1 23	»	7 11	»
St-Clément...	»	7 15	9 33	1 40	»	7 14	»
Les Rosiers...	»	7 23	9 41	1 47	»	7 17	»
La Méritière...	3 31	7 35	9 53	1 54	3 29	7 20	11 12
Angers...	3 38	8 23	10 41	2 40	4 20	8 10	11 28

SAUMUR (ÉTAT) — MONTREUIL — DOUÉ							
STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Mixte matin
Saumur (orl.)	6 54	»	»	8 34	Doué...	6 22	8 57
Saumur (état)	6 50	8 28	4 05	8 30	Bangé-1 Ver.	6 28	9 07
Nantilly...	7 04	8 37	4 15	8 43	le Vaudeloay	6 30	9 16
Montreuil (a)	7 31	9 19	4 46	9 08	Montreuil (a)	6 44	9 26
— (dép.)	7 34	9 35	»	9 16	— (dép.)	6 58	9 45
le Vaudeloay	7 45	9 46	5 11	9 28	Nantilly...	7 35	10 29
Baugé...	7 56	9 56	5 20	9 45	Saumur (état)	7 49	10 49
Doué...	8 05	10 03	5 27	9 54	Saumur (orl.)	7 48	1 25

SAUMUR — VERNANTES — CHATEAU-DU-LOIR							
STATIONS	Mixte matin	Expr. soir	Mixte soir	Omn. soir	Expr. soir	STATIONS	Omn. matin
Saumur (orl.)	7 57	1 28	3 04	5 42	10 58	Chât.-d-Loir	4 45
Vivry...	8 12	»	3 16	5 54	»	Noyant-Méon	5 53
Blou...	8 22	»	3 25	6 03	»	Vernantes...	6 17
Vernantes...	8 39	»	3 38	6 14	»	Blou...	6 29
Noyant-Méon	9 13	2 16	4 04	6 38	11 44	Vivry...	6 38
Chât.-d-Loir	10 31	3 08	5 09	7 45	12 33	Saumur (orl.)	6 50

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A LOUER
Pour le 24 Juin 1887
UNE MAISON
Située à Saumur, rue des Pâiens, n^o 10,
Avec cour, remise, cour et jardin.
S'adresser à M^e LE BARON, notaire.

Etude de M^e CAILLEAU, notaire à Longué.

A VENDRE
Par adjudication amiable.
En l'étude de M^e CAILLEAU, le JURY
21 OCTOBRE 1886, à une heure
après midi,

UNE BELLE MAISON
Entre cour et jardin,
Sise à Longué, rue de la Lot
Occupée par M. Sausseron,
marchand de vins.
Mise à prix: 15.000 fr.
Faculté de traiter avant l'adjudication.

On vendrait, avec la maison, mobilier et matériel de marchand de vins.
Position avantageuse.

S'adresser audit M^e CAILLEAU.

A VENDRE
Six Chiens courants
Tous bien dressés.
S'adresser à M. ROUSSE, à Souray.

PONEYS A VENDRE
Rue d'Orléans, 69.

A CÉDER
PÂTISSERIE
Petite ville en Maine-et-Loire.
S'adresser au bureau du journal.

AVIS
Les bureaux de La Nationale, compagnie d'Assurances contre l'incendie et sur la Vie, sont transférés, rue du Temple, n^o 21. (650)

M. PINAULT, notaire à Saumur, demande un jeune homme destiné au notariat.

La MAISON MEYME frères, demande de bonnes ouvrières en confections pour dames.

CIDRES
Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU présente sa noble breuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit détail domicile. Supérieur à 1884.
Magasin Picbat, place du Raj-Boulet et rue Nationale, 18. (739)